

Société de Gérontologie de l'Est



PROGRAMME

Soins palliatifs et
douleur en *gériatrie*

**Judi 23 Novembre
2017**

BESANÇON

Espace Grammont Accueil



La Société Gerontologique de l'Est a souhaité organiser sa journée d'automne sur le thème de la douleur et des soins Palliatifs.

Pour ce qui concerne la douleur, nous avons souhaité réfléchir, à l'occasion de cette journée, aux douleurs « ordinaires » et en particulier les douleurs qui polluent l'existence quotidienne des personnes âgées que sont les douleurs ostéo-articulaires, mécaniques, dont la fréquence et la banalité ne doivent pas faire oublier qu'elles sont probablement les plus difficiles à traiter.

Pour ce qui concerne la fin de vie, le sujet reste relativement tabou dans le champ de la gériatrie. Néanmoins, la gériatrie couvre la période de la fin de LA vie des personnes âgées. Nul ne peut nier que cette question de la fin de la vie et de la mort qui approche est essentielle pour les personnes âgées. C'est une source importante d'angoisses et de représentations ou de projections... C'est aussi un champ relativement peu investi par la clinique et quasiment non exploré sur le plan de la recherche. C'est un moment où la clinique doit interroger ses limites, laisser parfois la place à l'accompagnement et à un renforcement du questionnement éthique. C'est pourquoi nous ferons le point pendant cette

journée sur les données de la littérature en ce qui concerne les conditions de la fin de vie des personnes âgées. Nous réfléchirons à la place, au temps et au champ des soins palliatifs pour ce qui concerne spécifiquement les personnes âgées. Nous ferons un focus particulier sur les droits de la personne en fin de vie en y réfléchissant particulièrement au travers du prisme de la personne âgée présentant des troubles cognitifs rendant difficile l'exercice de ses droits pourtant réels.

Au final, nous réfléchirons, à l'instar des travaux en cours au niveau du Comité Consultatif National d'Éthique, sur l'éthique des politiques d'accompagnement du vieillissement dans notre pays.

L'enjeu d'une telle journée est certes d'apporter quelques réponses à des questions que se posent les praticiens ; c'est aussi d'éclairer des zones d'ombre de la médecine et de la vie. Il est donc possible qu'à cet égard, les praticiens se posent plus de questions en sortant de cette journée qu'en y venant.

Régis AUBRY, CHU Besançon
Président la journée

Secrétariat technique et inscriptions

TMS Events - SGE 2017

Pôle d'activité de la Bretonnière - CS 60025
85607 MONTAIGU cedex - France

Tél. +33 (0)2 51 46 48 48 - Fax : +33 (0)2 51 43 04 41

E-mail : helene.airiaud@tmsevents.fr

TMS  **events**
L'Événement et plus encore !
www.tmsevents.fr

08h30	Accueil et visite des stands
09h00	Ouverture – Pr Moulin, Doyen de la faculté de médecine et Pr R Aubry
	MATINÉE : LES QUESTIONS RELATIVES À LA FIN DE VIE ET AUX SOINS PALLIATIFS EN GÉRIATRIE
09h30	<p>«Que sait-on des conditions de la fin de vie des personnes âgées ? Une synthèse des données de la littérature scientifique»</p> <p>Lucas Morin., Aging Research Center, Karolinska Institutet, Stockholm (Suède)</p>
10h45	Pause - Visite des stands
11h15	<p>Les différentes «formes» de fin de vie des personnes âgées en France (y compris les données sur le suicide des personnes âgées).</p> <p>«Quand parle-t-on de soins palliatifs chez la personne âgée ?»</p> <p>«Qu'est-ce que la loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie modifie dans la pratique des médecins ?»</p> <p>Réflexions en cours du Comité consultatif national d'éthique sur les questions relatives à la fin de la vie des personnes âgées en EHPAD et sur la médicalisation de la vieillesse</p> <p>Régis Aubry, PU PH médecine palliative et service de gériatrie. Directeur espace éthique Bourgogne Franche Comté et membre du CCNE.</p>
12h45	Cocktail déjeunatoire et visite des stands
	APRÈS-MIDI : DOULEURS ET ANTALGIQUES CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE
14h15	<p>Mise au point sur le traitement de la douleur et plus spécifiquement l'utilisation des antalgiques chez la personne âgée avec une actualisation des connaissances, en particulier sur les douleurs à la fois les plus fréquentes et les plus difficiles à traiter que sont les douleurs ostéo-articulaires de la personne âgée.</p> <p>Dr Sylvie CHAPIRO. USP Gériatrique. Hôpital PAUL BROUSSE. 94800 VILLEJUIF</p>
15h45	Pause - Visite des stands
16h15	<p>Débat à propos de cas cliniques autour de cette question de la douleur posant problème en termes d'évaluation et de traitement.</p> <p>Dr Thomas Tannou et Dr Séverine Koeberle, Chefs de Clinique de gériatrie</p>
17h00	Fin de la journée

Bulletin d'inscription - Journée de la Société de Gériologie de l'Est

Jeudi 23 Novembre 2017 - Besançon

M^{me} M^{lle} M. Dr Pr

Nom :

Prénom :

Médecin (spécialité) Infirmier(e) Aide-soignant(e)

Kinésithérapeute Chirurgien Pharmacien Autre :

Spécialité :

Organisme / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél.: Fax:

E-mail :

Tarifs inscriptions :

(cochez la case correspondante)

Jusqu'au 01/11/2017 A partir du 01/11/2017

Étudiant capacitaire en formation (sur justificatif) :

Règlement à joindre à l'inscription 35 € 50 €

Inscription individuelle - Membre de la S.G. Est à jour de cotisation :

Règlement à joindre à l'inscription 70 € 100 €

Inscription individuelle - Non Membre :

Règlement à joindre à l'inscription 90 € 120 €

Formation Continue Employeurs avec Cachet de l'Établissement :

120 € 150 €

Ces tarifs comprennent : Les badges, les pauses, les repas et toutes les informations pratiques. A réception de votre inscription, le stagiaire participant recevra une confirmation par courrier à présenter à l'accueil du congrès lors de la remise du badge. Toute annulation devra avoir lieu avant le 10 novembre 2017 cachet de la poste faisant foi. Après cette date, le règlement sera dû à la Société de Gériologie de l'Est. A l'accueil avec la remise du badge, le stagiaire participant recevra une attestation de présence. La facture valant convention simplifiée sera adressée dans les 10 jours après la manifestation.

Toute annulation doit être signalée par mail ou courrier, sans quoi elle ne sera pas prise en compte. Des frais de dossier, d'un montant de 30 euros, seront déduits du remboursement. La personne initialement inscrite peut, toutefois, être remplacée sans frais supplémentaires. Un mail ou courrier doit être envoyé par le demandeur. Attention : Aucun remboursement ne sera accordé pour les absences ou les demandes d'annulation signifiées pendant les 10 jours précédant la formation. En cas de grève, intempérie, épidémie, attentat, révolution ou guerre, aucun remboursement ne sera effectué et les inscriptions non réglées resteront dues.

Veillez trouver, ci-joint mon règlement à l'ordre de **S.G. Est** d'un montant total de
(Merci de reporter le montant) :

TOTAL à régler : €

IMPORTANT :

Pour être valide, tout "Bulletin d'inscription" dûment complété devra être accompagné du règlement ou d'un justificatif de prise en charge comprenant :

- Cachet de l'Et's avec NOM et SIGNATURE du responsable de service + Tél. + Mail.

ou

- Courrier de l'Et's, attestant de la prise en charge du stagiaire,

- A défaut, pour valider votre inscription, merci de joindre votre règlement (chèque et/ou justificatif de virement) avec votre Bulletin d'inscription.

À retourner au Secrétariat Technique :

TMS Events

SG Est 2017

Pôle d'activités de la Bretonnière -
CS60025 - 85607 MONTAIGU Cedex

Tél. : +33 (0)2 51 46 48 48

Fax : +33 (0)2 51 42 07 69

helene.airiaud@tmsevents.fr

N° organisme Formateur : 42.67.01.382.67
Siret : 434.617.619.00011 - Code Naf : 913 E

Modes de règlement :

Règlements par chèque :

à l'ordre de **S.G. Est**

Règlements par Virement :

Joindre un justificatif

▶ Etablissement : 17206
▶ Guichet : 00515
▶ Numéro de compte : 58589465010
▶ Clé : 80

▶ Numéro de compte international (IBAN) :
FR76 1720 6005 1558 5894 6501 080

▶ Code d'identification bancaire (BIC) :
AGRIFRPP872

▶ Domiciliation : CRCA INGERSHEIM

Transport :

Je souhaite recevoir 1 fichet de réduction
SNCF (-20%).

Adresse de facturation : (si différente)

.....
.....
.....
.....
.....

Cachet de l'Établissement
obligatoire

SI PRISE EN CHARGE
PAR UN ÉTABLISSEMENT